

29 oct 2021 -21:15

Appartient à Conseil des ministres du 29 octobre 2021

## Convention de transition pour l'exploitation du restaurant et des services de catering à l'IPC

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a pris acte de la conclusion de la convention de transition entre le Centre de presse international (IPC) et Café Georgette SA pour la concession en vue de l'exploitation du restaurant et des services de catering.

La convention courait du 1er août au 31 octobre 2021 inclus, dans l'attente de l'attribution d'une nouvelle concession pour l'exploitation du restaurant et des services de catering à l'IPC.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)